

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3. centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
S'emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
\$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Le Collège de Sto Anne en 1884.—Les forêts du Canada.—La question de l'élevage du bétail dans la Province d'Ontario.—L'enseignement agricole dans les campagnes.

*Causerie Agricole* : Culture du chanvre (Suite).—Bonissage du chanvre.—Brayage du chanvre.—L'épuisement du sol par la culture du chanvre.

*Correspondance* : Renseignons-nous quant à la fabrication du beurre et du fromage.—Un cultivateur du Cap St-Ignace.

*Sujets divers* : Plantation des arbres forestiers et d'ornement; l'orme, le chêne, le frêne.—De la paille au point de vue de l'alimentation du bétail.—Beurre fabriqué à la beurrierie (creamery.)

*Choses et autres* : Soins à apporter à la nourriture du bétail.—Exposition des chevaux au froid.—Produit en lait d'une vache.—L'industrie laitière à St-Hugues, comté Bagot.

*Bibliographie* : Almanach ecclésiastique du Canada, publié par MM. J.-B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.

*Recettes* : Manière de faire fondre le suif des animaux.—Fruits gelés.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les voillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvroun, éc. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des montons en Canada, par Eugène Casgrain, éc. arpentier, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Vieter de Tracy.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le Collège de Ste Anne en 1884.*—Un élève du Collège de Ste Anne vient de communiquer au *Monde* de Montréal ce qui suit :

"Il y a quelque temps, vous avez donné une liste des collèges classiques de la Province de Québec. Après rectification de deux ou trois omissions, vous avez encore omis une de nos plus anciennes maisons d'éducation, le Collège de Ste-Anne.

"Cette florissante maison d'éducation a été fondée par le Révd Chs François Painchaud, alors curé de Ste-Anne de la Pocatière, et ancien curé missionnaire de la Gaspésie. Ce collège a, par conséquent, cinquante-cinq années d'existence. Deux mille quinze (2,015) élèves ont fréquenté ses cours. Sur ce nombre, il compte 203 prêtres, 91 avocats, 85 médecins, et 110 notaires, 1 préfet apostolique, Mgr J.-F.-X. Bossé, un lieutenant-gouverneur, feu l'Hon. Luc Letellier de Saint-Just, 5 sénateurs, 4 ou 5 conseillers législatifs, une quinzaine de ministres tant fédéraux que locaux, 5 juges et une vingtaine de députés, tant anciens que nouveaux. Il y a actuellement 180 élèves au Collège: 28 se disposent au sacerdoce et trois finissent leurs études théologiques à Rome. En somme, ce collège fait honneur au Canada et mérite qu'on ne l'oublie plus à l'avenir."

*Les forêts du Canada.*—Le défrichement des forêts a été conduit avec une imprévoyance très regrettable. Le Canada possédait des richesses forestières énormes; elles ont été gaspillées.

Chaque hiver, 25,000 ou 30,000 bûcherons se répandent dans la forêt pour le compte des grands commerçants de bois d'Ottawa. Ils exploitent, presque sans conditions d'aménagement et de repeuplement, des sections de forêts mises aux enchères par le gouvernement provincial; ces sections, connues sous le nom de "limites de bois," ont généralement une étendue de quinze à vingt lieues carrées.

Grâce à la facilité de transport qu'offre la neige durcie sur le sol et les rivières gelées, les bois équarris sont réunis sur différents points pour former au printemps, lors de la débâcle, des radeaux de bois flotté qui descendent des nombreux affluents de l'Ottawa, pour gagner les immenses chantiers de Québec, d'où a lieu l'exportation en Europe.

Douze cents navires montés par 15 000 à 20,000 matelots sont employés régulièrement chaque année au transport de bois du Canada de l'autre côté de l'Atlantique.

On conçoit qu'un pareil système, absolument imprévoyant de l'avenir, épuise rapidement les réserves forestières que la nature a mis des siècles à produire, et qu'on se soucie peu de reconstituer.

Les beaux bois de construction et de nature commençant à devenir rares dans les anciennes paroisses du Canada, et dans la vaste étendue du *Dominion*, le Nord-Ouest possède des forêts dont les limites sont encore à peine connues, le bois y est beaucoup moins beau, l'éloignement et le manque de moyens de transports organisés n'en permettent guère encore l'exploitation.

Les flancs des Laurentides se dénudent; le climat, le régime des eaux, et par suite aussi, l'agriculture ne tarderont pas à en souffrir. Il faut déjà s'éloigner au moins de 300 milles d'Ottawa pour rencontrer de beaux bois de mâture.

Les incendies, allumés le plus souvent par l'imprudence des bûcherons, contribuent encore à porter la destruction au sein des forêts. Un voyageur français, M. B. Lamothe, a retracé les effets produits par un de ces grands incendies :

"Rien de plus hideux que ces squelettes décharnés et demi-carbonisés de grands arbres, qui recouvrent à pertes de vue les plaines et les versants dévastés par la flamme.

"Les printemps se succèdent sans presque rien changer à la sinistro physiologie de ces immenses espaces que le bûcheron canadien appelle les brûlés.

"A la longue, une maigre végétation d'essences presque toujours inférieures à celle qui ont disparu, reprend lentement la possession du sol calciné; mais longtemps encore après que celui-ci s'est tapissé d'une verdure nouvelle, le regard reste attristé par l'aspect des grands troncs morts qui se dressent, témoins muets du désastre, au-dessus de leurs chétifs remplaçants."

Il est grand temps que les forêts soient protégées au Canada, que le gouvernement se préoccupe du reboisement obligatoire après l'exploitation, et qu'il organise pour y veiller une administration forestière imbuë des vrais principes de la sylviculture.—R. DE LUFAY.

*La question de l'élevage du bétail dans la Province d'Ontario.*—Nous empruntons au *Canadien* le compte-rendu suivant d'une entrevue qui a eu lieu entre l'Hon. M. Ross, l'un des membres du cabinet d'Ontario et la "Shorthorn Association":

Une députation de l'association anglaise-américaine "Shorthorn" s'est rendue mardi dernier auprès du ministre de l'Agriculture dans le but de faire valoir les droits de l'association à un crédit du gouvernement. La députation se composait de MM. John Dryden, M. P. P., président; J. C. Snell, Edmononton, Francis Green, S. Davidson, A. E. Gordon, T. Snyder et R. L. Denison.

M. Dryden, en présentant la députation, expliqua le but de sa démarche et fit ressortir que plusieurs membres de l'association avaient eu l'avantage de faire du bien au pays en augmentant la valeur de leurs animaux. L'association pense cependant qu'on n'a pas fait sous ce rapport tout ce qu'on aurait désiré de faire, bien qu'elle ait travaillé énergiquement à faire comprendre au peuple l'importance qu'il y a d'élever des bestiaux d'une race améliorée.

L'association s'est formée dans le but d'élever des animaux supérieurs et de mer des prix aux expositions pour le meilleur bétail et pour l'élevage. Malheureusement cette association n'était qu'une entreprise privée, et ses ressources n'étaient pas suffisantes pour arriver au but désiré. Elle a fait dernièrement sa première vente de bétail engraisé, et bien que cette vente ait été conduite de manière à donner la plus grande satisfaction au public, l'association a été loin d'être satisfaite, faute de moyens. On a cru en conséquence, vu que le Gouvernement a secouru d'autres associations du même genre, qu'elle avait droit de demander de l'aide.

M. Gordon prit ensuite la parole. Il présenta une copie du premier volume du "Livro du Berger" rédigée par l'association et fit l'histoire de l'association.

Cette association méritait d'être encouragée, parce que l'exportation du bétail était destinée à développer l'agriculture dans la province d'Ontario, et ce n'est qu'en employant les meilleures races que ce commerce pouvait être maintenu.

Le rapport de novembre du Bureau des Industries démontre qu'il y a dans l'Ontario 1,820,000 animaux ordinaires. Si seulement 200,000 animaux appartenaient aux races améliorées, l'augmentation de la valeur de chaque animal serait au moins de \$5 par tête pour la première année, ce qui nous donnerait un revenu de \$1,000,000. Dans la seconde année, les animaux vaudraient deux millions de plus. Dans la troisième année, à \$15 par tête de plus que le bétail ordinaire, nous arrivons à un montant de \$3,000,000. Dans le but d'encourager cet état de choses, l'association demande un crédit au Gouvernement.

Le bétail court-cornes (*Shorthorn*) peut produire l'amélioration voulue, comme la chose est prouvée par le fait que les Canadiens, à la dernière exposition d'animaux à Chicago, ont remporté les principaux prix.

D'autres associations de ce genre ont obtenu des secours du Gouvernement. Voici les crédits qui ont été accordés: Association des laitiers (Ouest) \$1,500; Association de l'Est, \$1,500; Association d'agriculture et des arts, \$10,000; Association des fruits, \$1,500; Association de volailles, \$700.

M. Snyder a observé que l'association avait autant de droits à demander de l'aide que la société de volailles, et qu'elle a rendu plus de services au pays.

D'autres membres ont aussi adressé la parole et insisté sur les droits de l'association. On a demandé au Gouvernement une aide de \$1,900.

L'honorable M. Ross a répondu que le Gouvernement reconnaissait parfaitement bien l'importance des intérêts que l'association a pour objet de promouvoir et qu'il sera heureux de lui venir en aide si la chose est possible. Il soumettra les vues de la députation à la considération de ses collègues, et le Gouvernement s'occupera sérieusement de cette question.

M. le Rédacteur du *Canadien*, en publiant ce rapport, fait les réflexions suivantes:

".... Voici des gens sérieux, pratiques. Pendant que nos hommes publics dépensent leur énergie et leur temps à se tirailler, nos voisins de la Province d'Ontario travaillent à améliorer leur position. Ils font de la vraie politique.

"A force de discussions et de subdivisions, nous en sommes presque réduits à l'impossibilité de faire fonctionner nos institutions, nous ne nous disputons pas sur les meilleurs moyens de promouvoir la prospérité publique. Ce serait ces disputes légitimes qui sont dans l'ordre des choses constitutionnelles. Nous nous démenons pour des chimères, des nialeries, des préjugés, des haines.

"Le *Canadien* insiste, depuis longtemps, sur la nécessité de donner à l'agriculture une plus large part d'attention et de travail. Là réside la ressource la plus sûre qui soit à notre disposition pour faire face aux difficultés du présent et aux besoins de l'avenir. Il faut trouver de l'argent, dit-on sans cesse. Créez le mouvement agricole, par là vous créez la richesse, et le progrès, et la force du Bas-Canada. L'élevage et l'amélioration du bétail doivent être placés au premier rang dans le travail qui est attendu avec tant d'impatience par la masse de la population. Par améliorations nous n'entendons pas exclusivement parler des races de bétail étrangères. Non; notre bétail traité

avec soin, choisi avec intelligence, peut atteindre une perfection qui le placerait sur le marché au même rang que les meilleures races connues."

Nous ne nous attacherons pas à ce que dit M. le Rédacteur du *Canadien*, à l'occasion de nos divisions, de nos tiraillements et de nos haines, car pour cela il faudrait entrer sur le terrain brûlant de la politique; nous aimons mieux rester dans notre rôle, sur le terrain de l'agriculture où se concentrent tous les dévouements et qui attire tous les hommes dévoués à la classe agricole, que nous comptons en assez grand nombre dans notre Législature, pour pouvoir espérer dans l'avenir prospère de notre agriculture; car, en Chambre, s'agit-il d'agriculture, les partis disparaissent, pour lui offrir le plus grand encouragement possible.

Pour perfectionner notre bétail M. l'écrivain du *Canadien*, nous dit qu'il faut le traiter avec soin et le choisir avec intelligence. C'est là assurément la clef du succès; mais comme tout s'enchaîne en agriculture, il faut aussi savoir produire, par conséquent savoir cultiver avec art et intelligence: ce qui ne peut s'obtenir efficacement sans avoir auparavant résolu la question par excellence de l'enseignement agricole par tous les moyens possibles; et l'on ne saurait y arriver en commençant par la fin.

On ne pourra contester qu'aux Etats-Unis et dans la Province d'Ontario, la question de l'enseignement agricole dans les écoles primaires ainsi que dans les maisons de haute éducation, est à l'état pratique depuis déjà plusieurs années, et que de là on a réussi à établir des écoles spéciales d'agriculture sur une grande échelle, et largement fréquentées par des jeunes gens bien décidés à se créer un brillant avenir par la culture du sol.

Dans tous les pays où l'enseignement agricole est en honneur, l'agriculture y est prospère; car on a su se pénétrer que l'agriculture est le métier le plus compliqué, le plus ardu et le plus difficile à tous. On savait que la culture des champs se liait avec presque toutes les industries, un bon cultivateur doit posséder une multitude de connaissances et n'être, pour ainsi dire, étranger à aucune, car il doit successivement leur demander leur concours. Du reste, quel métier ne réclame point le déploiement de l'intelligence et de l'activité.

Prenez n'importe quel commerçant et interrogez-le, il vous dira qu'une opération n'a de chance de réussite qu'autant qu'elle s'appuie sur le raisonnement, le travail et l'argent. Et l'on voudrait que l'agriculture, qui est l'industrie par excellence, puisqu'elle alimente tous les autres, se soutint et prospérât sans que l'on mit à son service l'activité intelligente et raisonnée! c'est vouloir l'impossible.

Là est le vrai problème et la vraie solution.

Nous ne comprenons pas réellement l'obstination d'un trop grand nombre de cultivateurs qui refusent de faire donner à leurs enfants un enseignement agricole qui leur inspirerait l'amour et le goût de la culture des champs. Nous lisons, il y a quelques jours, les rapports des Inspecteurs d'écoles pour la Province de Québec; et sur 13 divisions scolaires, au rapport des Inspecteurs d'écoles, sept s'opposaient à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles des campagnes; dans les cinq autres il y avait progrès sous ce rapport. Et ce qui nous a frappé le plus, c'est que

dans ces cinq divisions scolaires, les cercles agricoles étaient le plus en honneur. La chose est facile à expliquer, c'est que les membres de ces cercles qui veulent l'enseignement agricole pour eux-mêmes, qui en comprennent toute l'importance, ne peuvent le refuser à leurs enfants.

Si nous voulons que notre agriculture soit prospère, il faut donner aux cultivateurs une éducation agricole complète, qui soit en rapport avec les devoirs graves qu'ils auront à remplir. Il leur faut une instruction qui porte leur intelligence vers la réflexion et l'observation rapide des faits, pour que toujours l'action seconde la pensée.

Comme le dit M. le Rédacteur du *Canadien*, pour bien réussir dans l'élevage du bétail, il faut le traiter avec soin et le choisir avec intelligence. En effet, les animaux sont au cultivateur les compagnons de son travail; ils sont aussi les plus importants producteurs et les meilleurs produits de la ferme. Donc, il faut les bien nourrir, les tenir en parfait état de santé et d'embonpoint: nouvelles difficultés, nouvelles sciences à acquérir! Il faudra en opérer la vente et le cultivateur devra se faire négociant, marchand: là encore, il lui faudra se livrer à la science des chiffres, s'initier à la comptabilité agricole; étude encore qu'il lui sera nécessaire d'acquiescer. Il devra aussi se faire mécanicien, pour apprécier la valeur de ses instruments.

Ajoutez encore à cela, la connaissance des terres, des plantes et des engrais, de façon à approprier les plantes aux terres et les engrais aux plantes et aux terres, et on commencera à avoir une idée juste de ce grand métier qu'on nomme l'agriculture.

Au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous continuerons nos réflexions sur la nécessité de l'enseignement agricole que nous croyons être la base de tout succès en agriculture.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DU CHANVRE.

*Rouissage du chanvre (Suite).*— Comme pour le lin, toutes les eaux ne sont pas bonnes à rouir le chanvre. On ne doit pas se servir des eaux ferrugineuses, calcaires ou limoneuses, parce que ces eaux ne donnent qu'une filasse grise qui est peu estimée sur les marchés.

Dans les contrées où la culture du chanvre se fait sur une grande échelle, les routoirs sont des bassins généralement construits au milieu des cours d'eau qui séparent les champs; et comme ils sont à la portée du cultivateur, ils peuvent être visités très souvent. Suivant la température, le rouissage est terminé au bout de six à dix jours.

Quand le chanvre est roui à l'eau dormante, six jours suffisent; mais comme le rouissage peut être plus rapide, on commence à visiter le chanvre vers le quatrième jour et l'on renouvelle les visites du bassin deux fois par jour, jusqu'à ce que le rouissage soit complet, ce que l'on reconnaît avec la facilité avec laquelle la filasse se détache de la tige depuis le bas jusqu'au haut.

Quand le chanvre est roui à l'eau courante, les visites au bassin ne commencent que le septième ou huitième jour. Aussitôt que l'on remarque les signes

où le rouissage est complet, on doit retirer le chanvre de l'eau, car le laisser plus longtemps serait l'exposer à se détériorer, la fermentation qui a enlevé la gomme-résine se transmettrait à la fibre et lui ferait perdre de sa force.

Les grandes masses de chanvre sont bien plus tôt rouies que les petites; mais il n'y a que le gluten qui, dans le chanvre, contient les éléments de la fermentation; il s'humecte, il s'amollit, il s'enfle, comme tout mucilage dans le même cas. Si cette matière était entraînée à mesure qu'elle se dissout, il n'y aurait pas de fermentation: c'est la raison du peu de perfection que prend le rouissage dans les eaux courantes; cependant à cet inconvénient s'oppose la construction des tas qui sont alors plus serrés et plus chargés que ceux des eaux dormantes. La partie du gluten encore enclavée dans l'écorce, qui la distend de toutes parts et l'attaque dans tous les sens, subit la fermentation et produit les différents gaz, suivant les degrés de cette fermentation. On sait que tout mucilage qui a fermenté perd sa glutinosité et devient acide avant de pourrir, que dans cet état il dissout lentement les résines. Les scimités du chanvre sont encore glutineuses lorsque le rouissage est parfait pour les tiges; cette partie est peut-être plus résineuse, elle est d'ailleurs placée plus loin du centre de la fermentation; elle a moins éprouvé le mouvement intestin qui atténue et mixtionne les principes.

Les plantes qu'on met à rouir ne sont pas toutes au même degré de maturité, ne sont pas toutes de la même longueur, gros-seur, etc.; or, il a été reconnu que, toutes choses égales d'ailleurs, le chanvre femelle rouissait plus tôt que le mâle, le gros plus tôt que le petit, le long plus tôt que le court, le vert plus tôt que le jaune; le voisinage des racines plus tôt que le voisinage de la tête, le nouvellement arraché plus tôt que le sec, celui qui a cru serré, qui a cru à l'ombre ou dans un enclos plus tôt que celui qui a cru écarté, qui a cru au soleil et en plein champ; il faut donc séparer toutes ces qualités et les mettre rouir à part ou les placer indifféremment dans le routoir; c'est-à-dire mettre au centre celles qui sont les plus difficiles à rouir. Rarement cependant on prend ces précautions: aussi combien de chanvre est chaque année inégalement roui, et par conséquent diminué de valeur ou en partie perdu!

On doit conclure de l'observation que le chanvre sec se rouit plus lentement que le vert, qu'il est avantageux de le porter au routoir aussitôt qu'il est récolté, et par conséquent d'opérer sur le mâle avant d'opérer sur la femelle; on gagnera encore à cela de profiter de la chaleur de la saison. Si on ne pouvait absolument pas rouir peu de jours après la récolte, il faudrait le faire avant le 1er octobre, à cause du froid et des pluies. D'ailleurs la dessiccation rapide au soleil ou à l'air est de rigueur, celle exécutée artificiellement dans un four nuisant à la qualité de la filasse.

Le temps du rouissage varie selon la chaleur de la saison, la qualité et la quantité des eaux, la nature du chanvre et l'emploi de la filasse. Dans un routoir isolé et de moyenne grandeur, alimenté par des eaux de rivières, il est ordinairement de quatre à cinq jours en juillet, de cinq à huit en septembre, et de neuf à quinze à la fin de ce mois. Il est retardé dans les eaux de source, dans les eaux courantes, dans les eaux trop

profondes ou trop étendues, dans les eaux salées, etc. Nous avons fait voir, plus haut, que tous les pieds et même les diverses parties du même pied ne rouissent pas dans le même espace de temps. Le chanvre destiné à faire des cordes où de la grosse toile doit être moins roui que celui qu'on veut employer à faire de la toile fine.

Un bon rouisseur visite tous les soirs son routoir pour voir si rien ne s'est dérangé, et lorsque l'opération approche de sa fin, il examine les changements qui se sont opérés dans la couleur de l'eau, dans l'odeur qui s'en exale; il tire quelques tiges de chanvre au centre ou sur les bords, réunissant toutes ses observations, il juge du moment où il faudra ôter le tout de l'eau. Le signe de la terminaison du rouissage est lorsque l'écorce quitte la tige d'un bout à l'autre et lorsque la moelle a disparu.

Quand le rouissage a manqué par défaut dans l'opération, on peut réparer le mal en mettant de nouveau les bottes dans l'eau, ou en les étendant sur le pré; mais lorsqu'il a manqué par excès il n'y a plus de remède; la filasse à moitié pourrie est noire, courte, se casse facilement, se transforme presque entièrement en étoffe dans les opérations du peignage.

Le nombre des bottes ou javellos que l'on range les unes sur les autres dans le routoir dépend de la profondeur de l'eau; mais tout routoir qui est profond est défectueux. Lorsqu'on rouit dans les rivières, outre les pierres destinées à tenir les bottes enfoncées, il faut encore employer des piquets qui les traversent, afin d'empêcher l'eau de les entraîner.

Le chanvre complètement roui est retiré de l'eau à la main, après avoir enlevé les pierres et les piquets qui l'assujétissaient. Comme pour le lin, on ne doit pas employer des crocs, parce qu'ils brisent les chenevottes, emmêlent la filasse, et cause par conséquent beaucoup de déchets et de perte de temps.

Dès que les bottes de chanvre sont retirées de l'eau, il faut les laver, et c'est alors qu'une eau courante et abondante est une chose utile, parce qu'elle remplit mieux l'objet qu'une eau stagnante et sans profondeur. Le plus souvent on est réduit à les laver avec des seaux d'eau qu'on jette sur elles. Attendre que la pluie remplisse cette office, comme on le fait souvent, est la pire de toutes les pratiques, parce que l'expérience prouve que tout chanvre roui qui n'est pas desséché le plus promptement possible, perd de sa qualité et prend une mauvaise couleur.

Il faut donc dessécher le chanvre aussitôt qu'il est lavé. Pour cela on écarte le pied de chaque botte en trois faisceaux sans faire le lion, et on la dresse sur le sol. Il est mieux que de placer les bottes le long des murs ou des clôtures, parce que la dessiccation opérée par l'air agité est plus avantageuse que celle qui est la suite de la chaleur du soleil, laquelle colle la filasse, qui n'est pas encore débarrassée de toute sa résine, sur la chenevotte. D'ailleurs les abris retardent la dessiccation lorsque le soleil ne brille pas.

Il est des cultivateurs qui délient leurs bottes de chanvre et étendent sur la terre les chenevottes qui les composent; mais ils sont exposés à les voir dispersées ou bouleversées par le vent, par les pluies d'orage, par les animaux, et il s'en casse toujours en les étendant et en les ramassant.

**Brayage du chanvre.**—Après le ronissage vient le brayage, opération beaucoup plus facile que pour le lin.

Lorsqu'on a cultivé du chanvre à cordages, tout le brayage se résume à briser les tiges à coups de bâton et à les secouer quelque peu. Ce simple travail suffit pour détacher complètement la partie ligneuse.

Pour le chanvre à toile, on brise les fibres à coups de maillet, puis on achève le travail au moyen de la braye ordinaire.

Le chanvre broyé, est réuni par poignées, attaché par une des extrémités, et c'est dans cet état qu'il est livré au commerce.

**L'épuisement du sol par la culture du chanvre.**—Nous avons déjà dit que le chanvre fait une grande dépense d'engrais, qu'il enlève à la terre beaucoup plus qu'il ne lui donne. Cette dépense d'engrais sera encore longtemps un grand obstacle à la culture du chanvre, parce qu'on n'a pas toujours à sa disposition la quantité requise d'engrais, et que si le champ destiné à la culture du chanvre n'est pas suffisamment fumé, son produit sera très faible.

Sous ce rapport, le mode ordinaire de la culture du chanvre n'est pas très avantageux; il y aurait ici de grandes améliorations à effectuer. On pourrait d'abord augmenter l'épaisseur de la couche arable au moyen de labours de défoncement. Le chanvre, par sa racine pivotante, pénètre à une grande profondeur dans le sol, et les labours de défoncement, favorisant cette extension de la racine, donnent à la plante les moyens de se nourrir plus complètement et augmentent beaucoup son produit. Il a été constaté, à maintes reprises, que les sols qui, par la culture ordinaire, donnent 500 livres de flasse par arpent, on recueille au moyen du labour de défoncement une augmentation de 200 livres.

Quant à la dépense d'engrais, on peut la diminuer, même s'en passer, en utilisant les déchets qui ont servi au rouissage. Pour cela, au lieu de laisser écouler les eaux dans les rivières dont elles détruisent les qualités, on les emploie en arrosage, après avoir arrêté leur fermentation au moyen du plâtre ou de la couperose verte; ou bien on les fait absorber par des substances terreuses qui constituent par elles mêmes un bon engrais, par exemple la marné, la tourbe, etc.

Dans quelques cultures, on a adopté un système tout particulier et qui dispense de l'emploi d'engrais de ferme. Voici en quoi il consiste: Aussitôt après l'enlèvement de la récolte précédente, on sème des fèves ou toute autre plante légumineuse, ayant les mêmes propriétés, c'est-à-dire puisent dans l'atmosphère la plus grande partie de leurs éléments nutritifs. Ces plantes végètent immédiatement et dès l'automne on possède un excellent engrais vert que l'on enfouit dans le sol. Par le labour précédent on a déjà enfoui des feuilles de chanvre et l'on termine la fumure en utilisant les eaux des rouvoirs, ou bien on répand sur le sol les tourteaux de chanvre réduits en poudre. Par ce moyen, non seulement le chanvre n'emprunte rien à la fertilité du sol, mais encore il en augmente la richesse en azote; sans compter que les mauvais effets des eaux du rouissage sont complètement annulés.

Il serait à désirer que les cultivateurs Canadiens se livrassent plus généralement à la culture du chanvre,

lors même que ce ne serait que pour leur utilité personnelle; car c'est par l'augmentation du nombre des plantes cultivées que l'on diminuera les mauvaises influences des saisons. Pourquoi ne pas cultiver ici une plante comme celle là qui est l'objet d'une importation assez considérable. D'ailleurs les essais qui en ont été faits ont réussi.

Renseignons-nous quant à la fabrication du beurre et du fromage.

M. le Rédacteur,

Je vous félicite sur les bons articles que vous avez publiés dans les derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*, sur les soins à donner au bétail pendant l'hiver, sur la tenue des laiteries, etc. Mais, comme vous le dites en terminant un de ces articles, qui fera connaître ces bons conseils aux cultivateurs insouciant! Malheureusement ces bons conseils ne parviendront pas à ceux qui en auraient le plus besoin. Ces cultivateurs croiraient faire une folle dépense que de donner une piastre pour une année d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*; même si un numéro leur tombe sous la main ils ne le liront pas. Les journaux d'agriculture cela n'est bon à rien, disent-ils.

Je vois aussi, dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, que depuis que vous avez publié les renseignements que je vous ai donnés sur le produit que j'ai obtenu de mes vaches, plusieurs cultivateurs ont fait connaître sur les journaux le résultat qu'ils ont obtenu dans ce genre d'exploitation.

Je regrette que ces cultivateurs n'aient pas eu recours à la *Gazette des Campagnes* pour faire connaître leur résultat; c'est ce journal d'agriculture qui doit être le champ de bataille.

Dans le compte-rendu du profit que j'ai obtenu de mes vaches, je n'avais pas la prétention de croire que ce profit fût extraordinaire; mais je le crois assez bon, si l'on prend en considération que la nourriture donnée n'a pas été plus qu'un bon pacage, et que mes vaches ayant été bien hivernées étaient en bon état lors de leur entrée au pâturage.

Je ne veux pas entrer en lutte avec des personnes qui gardent une ou deux vaches, qui leur donnent une nourriture bien plus riche que celle que nous, cultivateurs, donnons généralement à nos vaches. Mais que des cultivateurs, gardant un certain nombre de vaches, donnent le résultat qu'ils ont obtenu, et que ce résultat soit meilleur que celui que j'ai obtenu, j'en serai content, et une autre année je ferai mon possible pour pouvoir faire mieux. Le but que je m'étais proposé était de créer de l'émulation entre nous cultivateurs, et jusqu'à un certain point je puis me flatter d'avoir réussi.

UN CULTIVATEUR.

Cap St Ignace, 15 janvier 1881

#### Plantation des arbres forestiers et d'ornement.

Comme nos lecteurs le savent déjà, le but que c'étoit proposé ceux qui ont introduit le "Jour de la plantation des arbres" a été favorablement accueilli, et les auteurs de ce jour de la plantation des arbres, chaque année, peuvent entretenir l'espoir que l'on continuera ce beau mouvement à l'avenir avec encore plus d'activité et d'une manière plus générale dans nos campagnes.

L'année dernière ces plantations, en général, n'ont pas été faites dans le but d'opérer le reboisement des forêts, là où la nécessité s'en faisait sentir. C'est un travail qui se fera plus tard, quand on en comprendra toute l'importance et que le besoin nous forcera à nous livrer à cette exploitation. La plantation des arbres a été une plantation d'ornement; on s'est contenté de planter des arbres sur chaque côté des chemins, dans le voisinage des églises et des habitations privées. Dans plusieurs paroisses, la plantation autour de l'église a été vraiment remarquable. Nous pouvons citer la paroisse de Maria, dans le comté de

Bonaventure, où le onré de cette paroisse, le Révd M. J. Gagné, a fait planter plusieurs cents arbres disposés avec goût autour de l'église; à Ste Hélène de Kamouraska, il a été planté sur le terrain de la fabrique 350 arbres, les sept-huitième étant des érables; le voisin, M. George Castonguay, a planté sur sa terre 300 érables, au prix de 25 pièce. Le terrain de l'église de Ste Hélène, si la plantation réussit, sera le plus beau du district de Québec.

Personne plus que M. Auguste Dupuis, pépiniériste du Village des Aulnais, n'a autant contribué que lui à faciliter l'achat des arbres d'ornement destinés à être plantés le "jour la fête des arbres." La chose se comprend, puisque M. Dupuis fait une spécialité de ce genre d'exploitation. Mais cette exploitation ne pouvait tomber en meilleure main, parce que depuis plusieurs années, M. Dupuis a fait une étude spéciale des différentes essences d'arbres qui conviennent à notre pays, tant pour les arbres fruitiers que pour les arbres d'ornement. C'est ainsi que ce pépiniériste est aujourd'hui à même d'offrir des milliers d'arbres de meilleur choix.

On trouvera peut être étrange que nous fassions au jourd'hui un article sur la plantation des arbres, lorsque nous sommes encore assez éloigné du temps où il faudra songer à la plantation. Mais comme on a pu le voir par une annonce de M. Dupuis, ce Monsieur offre des avantages assez considérables à ceux qui feraient leur commande d'arbres avant le 25 février prochain, et nous croyons nécessaire d'en dire quelques mots pour mieux disposer nos lecteurs à prendre part à ce mouvement de la plantation des arbres.

Nous avons remarqué, dans les excursions que nous avons faites dans le cours de l'été dernier, que dans plusieurs paroisses, on a planté presque partout, et le plus généralement des ormes, même là où il y en avait déjà: on a remplacé des ormes par des ormes, surtout de chaque côté des chemins. La diversité de la nature du sol et la nécessité de substituer une espèce à une autre, obligent de planter sur les routes des arbres différents, et cependant en mains endroits on y a vu que des ormes.

Certainement l'orme, par la rapidité de sa croissance, par sa faculté d'être planté gros, par la facilité avec laquelle il s'accommode des terrains médiocres et supporte les accidents, mérite d'y être employé de préférence; mais pourquoi toujours des ormes?

Il est prouvé par l'expérience qu'un arbre quelconque, planté à la place qu'en occupait un autre de la même espèce, végète faiblement, et meurt souvent même l'année de sa plantation, parce qu'il ne trouve plus dans la terre les éléments de sa nourriture; tant dis que si on y eût placé un plant d'une autre espèce, surtout du genre fort éloigné, il eût poussé avec vigueur. En effet, le système des assolements s'applique aux arbres isolés comme à ceux des forêts et des vergers, comme aux plantes annuelles. Il serait donc plus conforme de remplacer un vieil arbre par un arbre d'espèce différente; et qu'on ne dise pas que la différence du port et du feuillage jetterait sur le coup d'œil des routes une bigarrure désagréable, car l'uniformité des arbres est ennuyeuse pour ceux qui font attention à ces sortes d'objets.

Mais quelles sont les espèces d'arbres qui peuvent être substituées à l'orme? Ici on se trouve embarrassé, toutes les autres espèces qui ont qualités requises, se trouvent avoir en même temps, quelques inconvénients. Dans cette position de choses, il faut prendre un parti d'après les circonstances locales, c'est à dire d'après la nature du terrain et la facilité de se procurer telle ou telle espèce avec plus d'économie et de certitude de succès.

Nous ne pouvons mieux faire, ici, que d'indiquer quelques espèces d'arbres qui peuvent concourir à remplacer l'orme.

Le *chêne* devrait être préféré à l'orme sous plusieurs rapports; mais sa transplantation réussit rarement lorsqu'il est parvenu à la grosseur qui le rend *défensable* (hors des atteintes des malfaiteurs et des bestiaux), c'est-à-dire à plus d'un pouce de diamètre, et il n'acquiert cette grosseur qu'au bout de dix à douze ans et plus. Ainsi, il y a plus d'incertitude de succès et plus grande dépense en plantant des ormes. Pour former sûrement et économiquement des avenues de chênes, il faut au préalable planter des haies et semer des glands, ou planter du plant de deux à trois ans au milieu de ces haies.

C'est en automne, immédiatement après les premières gelées, qu'il faut planter le chêne, afin de donner le temps, pendant l'hiver, à la terre de se tasser, par l'effet des pluies et de la neige, autour des racines. Cependant, dans les terrains humides et froids, il est mieux de les planter au printemps. Leurs racines sont extrêmement sensibles au hâle, c'est-à-dire qu'elles se dessèchent rapidement lorsque le vent est au nord ou le soleil ardent. Il faut toujours faire cette opération le plus rapidement possible, ou choisir un temps humide ou au moins couvert, et respecter leur chevelu. On ne doit pas non plus leur couper la tête, puisque un chêne de cinq à six ans est déjà d'une reprise incertaine.

*Le frêne*.—Après l'orme, c'est l'arbre qu'on voit le plus souvent sur les routes; cependant il y est rarement beau, parce qu'il ne se plaît que dans les lieux humides et ombragés. Il se transplante fort bien lorsqu'il a la grosseur convenable pour être défensable, mais il a le défaut de donner peu d'ombre. On pourrait substituer au frêne commun, dans les mauvais terrains, le frêne à fleur, qui y croît assez bien et qui est plus garni de feuilles. Jamais on ne doit couper la tête aux arbres de ce genre. En général le frêne n'aime pas le tranchant de la serpe, et il faut le lui ménager le plus possible.

C'est dans les terres légères et humides que se plaît principalement le frêne, c'est-à-dire qu'il reprend rapidement toute la hauteur qu'il lui est donné d'acquiescir. Il ne réussit pas dans les terres compactes, ni dans les terres crayeuses. Il se contente de peu de profondeur, parce que ses racines, quoique naturellement pivotantes, peuvent s'étendre au loin à la superficie du sol, et envoyer leurs rameaux dans les fentes des rochers et les interstices des pierres.—(A suivre.)

De la paille au point de vue de l'alimentation du bétail.

Tandis que dans beaucoup de fermes la paille passe pour au moins les trois quarts dans la litière, si on

La considérerait plus généralement comme un fourrage excellent, on ne serait pas exposé à tant de mécomptes. Si on voulait suivre l'exemple de ceux qui font subir à la paille quelques manipulations en y additionnant d'autres matières, on serait surpris des résultats obtenus, non seulement comme entretien des animaux, mais encore comme production plus abondante de fumiers.

Continuer à se servir de la paille lorsqu'on peut faire autrement, c'est vouloir contester sa valeur nutritive. Or, personne ne peut la contester, quand chez beaucoup de cultivateurs, la nourriture des bœufs et les vaches n'est exclusivement composée que de paille!

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas en faire un bien meilleur usage en essayant de toute la faire consommer?

Ici l'on m'arrête, et j'entends de nouveau prononcer le mot litière.

Eh bien! je m'adresse à ceux qui peuvent se procurer des litières autres que la paille des céréales, et je leur répondrai: Du moment que vous pouvez vous procurer des bruyères, des fougères, des ajoncs, des roseaux, des plantes marines, de la tourbe ou des feuilles, vous devez faire consommer toute votre paille.

En la faisant passer par le corps de vos animaux, vous augmentez forcément la qualité de vos engrais et la quantité, puisque, la nourriture consommée, vous allez chercher en dehors de votre exploitation des matières fertilisantes qui en viennent augmenter la masse.

Comme engrais, les pailles des céréales n'ont pas une vertu fertilisante tellement supérieure aux autres plantes qu'on soit obligé de leur donner la préférence. Recueillir les exoréments sur de la paille plutôt que sur des bruyères, ajoncs ou autres est un grand tort, quand on peut l'éviter et quand on a tant de moyens aujourd'hui pour améliorer les fumiers de la ferme.

Mais, ne nous écartons pas du sujet, et puisque nous parlons de la paille pour l'alimentation du bétail, voyons de quelle manière nous pouvons la faire consommer avec le plus d'avantage.

Nourrir le bétail avec de la paille est une thèse insoutenable; loin de moi cette pensée. Comme nous, les animaux ont besoin d'une nourriture variée; c'est donc par le mélange de cette paille à d'autres aliments qu'on peut arriver à la faire consommer et à réaliser de cette manière, sur des produits d'une plus grande valeur, une économie considérable.

Quand on donne aux bœufs, aux vaches ou aux moutons une botte de paille dans son entier, ils choisissent ordinairement la meilleur, l'épi plus ou moins éballé ou le peu d'herbes sèches qui contient cette gerbe; le reste, enlevé du râtelier, est mis en litière. C'est déjà une opération meilleure que de mettre cette botte de paille immédiatement sous les animaux; mais je le répète, cette opération ne vient parfaite qu'en tant que toute cette paille aura servi à la nutrition.

Pour en arriver là, il faut que la paille soit hachée et huetée, pour qu'elle puisse entrer en fermentation.

Si à cette paille hachée vous ajoutez du foin, des racines, des tourteaux de graines oléagineuses, soit l'un

ou l'autre de ces différents produits, vous arrivez de suite à un mélange excellent qui peut constituer non-seulement une ration d'entretien, mais encore une très-bonne ration d'engraissement, surtout pendant la première période de cet engraissement.—DESOLAVIÈRES.—(*Journal d'agriculture progressive*).

#### Beurre fabriqué à la beurrerie (creamery).

En observant d'une année à l'autre le prix du beurre sur nos marchés, on pourra se convaincre que celui fabriqué à la beurrerie se vend six centins de plus par livre que celui fabriqué à la ferme, et de six à dix centins de plus par livre que le beurre commun, c'est-à-dire de troisième qualité. Ce qui prouve avantageusement en faveur des beurreries.

En effet, le beurre fabriqué à la beurrerie est plus recherché que celui fait à la ferme, car à la beurrerie celui qui y fabrique le beurre y consacre tout son temps, et il a à sa disposition tout l'outillage nécessaire pour contrôler la température, la propreté désirable, etc., et par son expérience dans les diverses manipulations du beurre, il maintient la bonne qualité et la couleur du beurre du commencement à la fin de l'année.

Le beurre fabriqué à la ferme peut être d'aussi bonne qualité que celui fabriqué à la beurrerie, mais on ne saurait y faire un beurre aussi uniforme, tant par la qualité que par la couleur. Il arrive parfois que ce travail est partagé dans la ferme, et que le beurre n'est pas toujours fabriqué par la même personne, conséquemment le beurre, dans une même ferme, varie en qualité et en bonne apparence.

Le beurre commun se voit encore que trop souvent sur nos marchés; il est blanc, rancide ou trop salé ou grasseux, et a quelquefois une odeur désagréable; tous ces défauts ensemble le rendent invendable sur les marchés. Les frais de fabrication de ce beurre sont aussi considérables que celui fabriqué à la beurrerie, mais soit ignorance des meilleurs procédés à employer pour la fabrication du beurre, ou négligence quant à ses différentes manipulations, on n'a pu obtenir qu'un beurre de mauvaise qualité.

Comme il y a aujourd'hui un grand nombre de beurreries, il faut se mettre en état de faire face à leur compétition en prenant tous les moyens possibles pour fabriquer du beurre de première qualité sur la ferme. Nous ne sommes plus au temps où le beurre commun pouvait obtenir des acheteurs; et le temps n'est pas éloigné où l'on ne voudra plus acheter d'autre beurre que celui fabriqué dans les beurreries. Ces établissements deviendront une nécessité dans nos campagnes; il y aura alors autant de beurreries que nous avons actuellement de fromageries, et les cultivateurs n'auront qu'à y gagner par ce changement.

#### Choses et autres.

*Soins à apporter à la nourriture du bétail.*—Il est important de ne pas mettre en une seule fois trop de fourrage dans la crèche d'un animal, mais le lui donner à mesure jusqu'à ce que l'on soit assuré qu'il en a suffisamment pour faire un bon repas; le surplus ne serait que gaspillage. Comme nous l'avons souvent répété, on doit nourrir le bétail à des heures régulières, car la digestion se ferait difficilement si on lui offrait la nourriture à n'importe quelle heure de la journée.



**Exposition des chevaux au froid.**—Durant tout le mois de décembre jusqu'à aujourd'hui, les cultivateurs ont été empêchés de faire le charroyage du bois de chauffage, et dès les premiers beaux chemins ils seront activement à l'œuvre dans ce travail. Nous ne pouvons que leur conseiller de prendre un grand soin à l'égard de leurs chevaux.

Les chevaux que l'on rentre à l'étable, après une rude marche et exposés à un froid rigoureux pendant une demi-journée et plus, requièrent des soins particuliers. Rendus à l'étable, on doit les boucher pendant qu'ils sont en sueur, et enlever toutes les particules de neige ou de glace qu'ils auraient aux pieds. Il faut aussi avoir grand soin qu'ils ne soient pas exposés à des courants d'air lorsqu'ils sont à l'étable.

**Produit d'une vache.**—Une vache qui ne donne de lait par jour que pour la fabrication d'un litre et demi de beurre, coûte autant pour son entretien que celle avec laquelle on peut réaliser deux litres de beurre par jour. Cependant la différence entre les deux, sur un troupeau de quinze à vingt vaches, quant au revenu qu'on en obtient, est assez considérable pour que l'on prenne les moyens de se débarrasser de celles qui ne produisent qu'une faible quantité de lait. De là la nécessité de traire, de temps à autres, les vaches séparément, afin de s'assurer de la chose, car si l'on veut réaliser un profit sur une ferme, il est important de ne garder que le bétail qui paie plus que ses frais d'entretien.

**L'industrie laitière à St-Hugues, comté Bagot.**—Un correspondant du *Courrier de St-Hugues*, vient de communiquer à ce journal les renseignements suivants sur les opérations de la fromagerie de St-Hugues, de rang :

" Cette fromagerie a été encouragée par quarante huit patrons et elle a fonctionné l'espace de 5½ mois. Durant ce temps, il a été apporté 657,315 livres de lait avec lequel on a fabriqué 76,410 livres de fromage donnant la somme de \$7,375 93 ou 904 centimes par 100 livres de lait. Cette fromagerie est la propriété de M. Octave Lussier qui l'exploite lui-même.

" A ce propos, il sera peut-être intéressant de faire connaître à vos nombreux lecteurs de la campagne, ce que sept vaches, la propriété de M. Xavier Rousseau, du rang de St-Hugues, ont rapporté de profit. Le lait de ses sept vaches fabriqué en fromage a produit \$246 85, soit \$35.55 par vache. Ce qui fait voir que nous avons par ici de très bonnes vaches à lait."

**Almanach ecclésiastique du Canada pour l'an de grâce 1884** (année bissextile.) Première année. 1 volume in-12 de 112 pages, imprimé sur papier teinté avec jolie couverture illustrée. Montréal, J. B. Rolland et fils, éditeurs. Prix 15 cents.

Nous sommes heureux d'accuser réception de cet intéressant et utile volume. MM. Rolland, en le publiant, ont comblé une lacune qui se faisait sentir tous les jours et ils ont droit aux remerciements du public catholique. Il n'existait dans le pays aucune publication en langue française renfermant les précieuses informations que l'on trouve dans celle-ci, nos lecteurs jugeront par l'aperçu sommaire que nous donnons, de quelle utilité sera ce travail. Après le compte ecclésiastique, les phénomènes astronomiques et les matières ordinaires d'un almanach très complet on voit en regard de chacun des mois de l'année des éphémérides religieuses des plus intéressantes, toutes ont traités à des événements de l'histoire de l'Église, et les faits religieux de nos annales y ont surtout une large part; vient ensuite le gouvernement de la sainte Église catholique, la Cour de Rome, le Sacré Collège, les Congrégations romaines et quelques mots sur leurs attributions, S. E. le Commissaire apostolique Mgr Smeolders, et à la suite du clergé du Canada: N. N. SS., les évêques, leurs vicaires généraux, leurs officiaux, les dignitaires des évêchés, MM. les curés et leurs vicaires; on donne, à chaque diocèse, ses délimitations exactes, les comtés ou divisions qu'il embrasse, et ce qui est précieux pour l'histoire ecclésiastique du pays, les noms de tous les évêques qui se sont succédés sur le siège de chacun d'eux; on a adopté, pour l'indication des localités, l'ordre alphabétique par comtés et le même ordre pour les paroisses de chaque canton, c'est donc un travail très méthodique où les recherches seront promptes et faciles; enfin, après chaque diocèse viennent les congrégations et communautés religieuses qui y sont établies, avec d'importants détails sur la fondation, les œuvres et le personnel de ces institutions. Comme on le voit c'est un programme bien complet et nous pouvons dire qu'il a été dignement rempli. Espérons que l'on saura reconnaître les sacrifices que son exécution a nécessités et que l'encouragement ne lui manquera pas.

La partie matérielle de l'ouvrage est aussi très soignée, une jolie couverture illustrée, un beau papier teinté, une impression très nette sont autant de choses qui font de l'ALMANACH ECCLÉSIASTIQUE un beau et bon livre qui a sa place marquée non seulement dans nos maisons religieuses mais dans toutes nos familles.

Cet almanach est en vente chez tous les libraires.

## RECETTES

### Manière de faire fondre le suif des animaux.

C'est une coutume assez mauvaise que celle de fondre le suif d'un animal aussitôt après qu'il est éventré, mieux vaut l'étendre sur des pierres et ne le faire que six ou huit jours après. Le bon suif est ferme, sec et sonnant.

### Fruits gelés

Il arrive souvent, l'hiver, qu'on est obligé de jeter des fruits parce qu'ils sont gelés. Voici le moyen d'éviter cette perte en les remettant en bon état :

On met les fruits gelés dans de l'eau bien froide et on les y laisse quelques temps. Il se forme alors autour du fruit une croûte de glace, qui ensuite pen à peu, laisse le fruit aussi beau et aussi entier qu'il était avant d'être gelé.

Il faut bien se garder d'approcher du feu, des fruits gelés; ils perdraient toute leur saveur et se corrompraient très promptement.—*Le Nouvelliste.*

## AVIS

### VENTE DE TERRES POUR TAXES

PROVINCE DE QUEBEC,  
Municipalité du comté de Kamouraska. }

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par moi, sousigné, que les terres ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, au village de Kamouraska, en la salle où le Conseil municipal du comté susdit tient ses sessions, MERCREDI, le CINQUIÈME jour de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, à défaut de paiement des taxes auxquelles elles sont affectées et des frais en résultant, savoir :

Municipalité de la paroisse de St-André :

1. Une terre de cinquante-six arpents en superficie, située dans le sixième rang de la paroisse de St-André, en le comté de Kamouraska, étant le numéro cinq cent trente-trois, mentionné au cadastre officiel pour la dite paroisse de St-André, appartenant à Achille Marchand, absent.

Taxes municipales..... \$6.86  
Taxes scolaires..... 0.74

Montant dû..... \$7.09

2. Une terre de quarante-deux arpents en superficie, située au sixième rang de la paroisse de St-André, comté de Kamouraska, portant le numéro cinq cent quarante-quatre, sur le cadastre officiel pour la dite paroisse de St-André, appartenant à François Ouellet, absent.

Taxes municipales..... \$4.80  
Taxes scolaires..... 0.42

Montant dû..... \$5.31

Donné ce septième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-quatre.

ALFRED POTVIN,

Sec.-Trés. O. M. C. K.

17 janvier 1884.

## Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMEN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.